



Assemblée générale du CAS, groupe de Sion
Vendredi 7.12.07
Aula FXB Ecole d'ingénieurs Sion

1. Ouverture de l'assemblée et bienvenue

Le président, Jacques Salamin ouvre l'assemblée, salue les personnes présentes et énumère les personnes excusées.

Annonce la présentation de l'école de M. Marcel Maurer.

2. Lecture du procès-verbal de l'AG 2006

Le PV figure sur le site du Groupe de Sion à disposition des personnes intéressées.

3. Rapport du président

Mouvement OJ (Organisation Jeunesse)

Ce mouvement s'adresse plus particulièrement aux jeunes entre 14 et 22 ans tandis que les enfants de 10 à 14 ans se retrouvent dans l'AJ (Alpinisme Juvénile).

Au début 2007, le chef OJ a démissionné. Il a fallu le remplacer très rapidement. Pierre Nicollier, Jean-Yves Dayer et Adèle Nellen se sont investis pour rendre le programme des courses plus attractif et pour trouver un guide qui puisse s'occuper de ces jeunes. Hubert Caloz a accepté provisoirement cette fonction. Durant l'année, différents contacts ont été pris afin de trouver une équipe dirigeante pour l'OJ, selon le modèle de l'AJ. C'est finalement Cyrille Berthod qui sera responsable de l'OJ, secondé par Ivan Filliez. Ils pourront faire appel à Markus Stauffer et Xavier Fournier pour les épauler. Toutes ces personnes sont guides de montagne.

Projet de la salle d'escalade

Le projet de la salle d'escalade au stade de football de Tourbillon a dû être abandonné car la commune de Sion doit pouvoir disposer de davantage de locaux pour satisfaire aux exigences de la "Super League". L'architecte de la ville, Mme Nathalie Luyet, a proposé au CAS de réserver un espace dans la nouvelle halle polyvalente qui doit se construire aux "Iles". Les premières informations données laissaient envisager une hauteur disponible de 10 mètres, ce qui est tout juste suffisant pour une salle d'escalade, la hauteur idéale se situant vers les 12 mètres. Mais malheureusement pour nous, le projet de la halle polyvalente des Iles est revu à la baisse, du point de vue financier ainsi que du point de vue de la hauteur de la salle. En effet celle-ci n'a plus que 7 mètres de hauteur, ce qui est insuffisant. Pour pouvoir intégrer la salle d'escalade dans le projet initial, les architectes ont ajouté une tranche de 6 mètres de large sur 30 m. de long environ, à leur projet. Le coût de cet agrandissement est de 460'000fr., pris totalement en charge par la commune.

Afin d'avoir une hauteur de 10 m, nous avons demandé s'il était possible d'excaver de 3 mètres la salle d'escalade, car, selon les architectes, il est impossible de surélever uniquement une partie du bâtiment. Le coût supplémentaire est de 75'000 frs. à charge du CAS, ce qui devient insupportable pour nos finances. Ce projet reste donc en suspens, en attendant une autre opportunité, la ville de Sion nous assurant de son appui.

Suite à un nouveau contact avec la commune nous avons appris que les cours de gym deviennent obligatoires pour les apprentis suite à une nouvelle loi sur la formation professionnelle. Il devient nécessaire de construire de nouveaux locaux dans ce but. La commune doit fournir les terrains et les financer à hauteur de 10%.

Pour le moment, il s'agit d'une éventualité qui devrait se préciser d'ici la fin de l'année 2008 sinon le canton du Valais ne toucherait plus de subsides fédéraux.

Tout projet nous concernant est impossible sans la commune car le financement à hauteur de frs 400.000.- est acquis.

Le stamm du club devait également trouver sa place dans ce projet. Nous avons demandé à Jacques Allet, qui nous loue le local actuel, de prolonger le contrat, pour la dernière fois..., d'une année. Ce qu'il a accepté jusqu'à la fin 2008. Nous devons donc chercher rapidement une solution de remplacement. Une prise de contact avec le Kivanis-Club a eu lieu mais rien n'est officiel.

Notre traditionnel loto se déroulera le 2 février 2008 au, Sacré-cœur

Les cours de gym ont repris à la salle des Creusets.

Jacques rappelle aux membres de lui faire parvenir leur adresses Email pour éviter au maximum le courrier postal car les sont frais élevés par rapport aux rentrées et aux cotisations. Environ frs 2500.-

Nouvelles de la section par Ingrid Alder.

Les relations entres les groupes se sont harmonisées. La section ne s'occupe plus que des cabanes. La rénovation des Vignettes est en route et la construction de Monte-Rosa est prévue en 2009. La cabane des Dix rencontre des risques d'effondrement d'un mur mais le CAS ne dispose pas de finances pour le moment pour y remédier. La cabane va fêter son 100^{ème} anniversaire les 5-6 juillet 2008. Ingrid fait partie du comité d'organisation Un bulletin d'inscription paraîtra dans le 3^{ème} numéro de la Cordée. La cabane Schönbuhl subit toujours les mêmes problèmes.

Jacques remercie Adèle Nellen et Esther Schmid pour l'organisation des randonnées. Merci spécial au chef de cours et son adjoint qui participent aux sorties et mettent une bonne ambiance dans les groupes.

4. Rapport du caissier et lecture des comptes, par Anne Christine Vannotti CF. doc.

Les comptes 2007 sont présentés à l'écran par la caissière Anne-Christine Vannotti.

Le loto a ramené 19546.30.- et quelques francs

Nous pouvons compter sur un bénéfice de frs. 15522.86.-

Très peu de courses ont été annulées durant l'été.

Anne-Christine donne quelques explications sur les dépenses.

Frs 500.- sont adressés à Paul Panchard pour le matériel du site d'escalade de Bramois.

L'Igloo a ramené des rentrées intéressantes

Frais de rénovation de l'igloo. Appel est lancé aux membres en vue des rénovations prévues à l'Igloo de l'ordre de Frs. 16300.-

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Le rapport est lu par Michel Alder, l'autre vérificateur, Maurice Perraudin étant absent
Michel recommande d'accepter les comptes 2006-2007 et d'en donner décharge au comité

6. Budget 2007-2008, Cf. doc

Le budget 2008 est proposé conjointement par la caissière et le président.

7. Rapport du chef de courses.

Activités 2007

De janvier à début mai, 26 courses ont eu lieu. Le nombre de jours participants s'est élevé à 409 ce qui est une assez bonne saison.

Après un début de saison où la neige et le froid manquaient à l'appel, le printemps a offert de belles conditions de ski.

L'été fût très particulier. Bien que le temps a été très maussade et humide dans l'ensemble, les week-ends furent presque tous beaux et les conditions en montagne furent bonnes voire excellentes. 24 courses ont eu lieu représentant 390 journée/ participants. Les 2/3 de la participation concernent les sorties d'escalade et le tiers restant l'alpinisme. Si les sorties d'escalade dans des secteurs de moulinette ou dans des courtes voies ont eu du succès tout comme les courses sur des 4000, l'escalade dans les longues voies ainsi que l'ascension de sommets moins prestigieux n'ont attiré que peu de participants. Cela est parfois décevant pour les chefs de course.

La course de section d'été à l'Evêque organisée par notre groupe s'est déroulée avec succès, 20 participants provenant de pratiquement tous les groupes de Monte Rosa y ont pris part.

Aucun accident grave n'est à signaler (blessure genou lors d'une sortie hors piste).

Remerciements à tous les chefs de course qui s'impliquent dans la formation et dans l'organisation de courses et qui partagent leur passion de la montagne avec les autres membres du club.

Merci également aux 3 guides attitrés du club, Jean-Yves, Pierre et Dominique ainsi que leurs collègues qui interviennent selon les besoins. Ils possèdent toutes les compétences et l'expérience nécessaire pour conduire des grands groupes comme c'est le cas lors des courses du club.

Programme 2008

Le programme 2008 tient compte de plusieurs constatations faites cette année.

- L'accent sera mis notamment sur la formation de base destinée aux participants :
 - Le cours de sauvetage avalanche aura lieu à Zinal comme les autres années.
 - Un cours d'initiation et de perfectionnement pour l'alpinisme encadré par des guides aura lieu le 14-15 juin, cette formation est un passage obligé pour tous les débutants qui désirent commencer l'alpinisme d'été mais est également très recommandée en tant que perfectionnement pour les autres participants aux courses de l'été. Félicitations à toutes les personnes qui ont pris la peine de se former, quant aux autres bien qu'il n'existe pas encore, pour le moment, d'obligation formelle de formation, ils ne devront pas s'étonner d'être refusés lors de l'inscription à certaines courses. Dans toute société sportive, les membres sont astreints à suivre un entraînement régulier et il n'y a pas de raison que la montagne échappe à cette règle.
- Une partie des courses programmées seront encadrées par un deuxième chef de course, ceci afin de mieux gérer les grands groupes, surtout en début de saison de ski et de disposer à coup sûr d'un premier de cordée supplémentaire lors des courses d'été.
- Organisation des courses avec guides :
L'offre de courses avec guides s'est étoffée ces dernières années, le succès rencontré, qui exige souvent l'engagement d'un deuxième guide, a un prix. La participation de Fr.30.— par

jour ne couvre qu'une partie de ces frais. Dès 2008, ce montant journalier sera porté à Fr. 40.00.

Suite à plusieurs problèmes rencontrés lors de l'organisation de courses avec guides, il a été décidé de faire preuve de plus de rigueur lors de l'inscription définitive. En effet, celle-ci n'interviendra qu'après le versement d'un acompte de Fr. 50.—jour, ce montant ne sera pas remboursé en cas de désistement.

Chefs de courses

La section Monte Rosa a décidé d'organiser en collaboration avec les groupes des cours de perfectionnement destinés aux chefs de course. L'obligation de formation continue entrera en vigueur en 2010, mais le premier cours, organisé par le groupe de Martigny, a eu lieu au mois de janvier au Col des Mosses. Nous étions 2 chefs de courses de Sion à y participer avec Christophe Follonier.

Questions de Francois Dufour : Les cours de formation continue pour les chefs de courses seront effectifs dès 2010. Qu'en est-il de la formation actuelle ?

Réponse de Jacques Salamin : la majorité des chefs de cours sont soit formés et leur formation reconnue. Il n'y pas de préoccupation particulière.

8. Rapport du préposé à l'igloo, par Jean-Marc Dayer

Rénovation de l'Igloo des "Pantalons Blancs".

Lors de l'assemblée générale de 2004, Jean-Marc Dayer, responsable de l'Igloo avait présenté les travaux à entreprendre pour rénover notre cabane, l'essentiel étant le revêtement de la toiture et l'agrandissement du sas d'entrée. Il y a eu des infiltrations sous la fenêtre côté sud. Un peu plus d'argent s'accumule pour les travaux au fur et à mesure qu'ils sont repoussés.

Une demande d'autorisation de construire a été déposée à la commune d'Hérémece. L'igloo se trouve hors zone et ce fait relève de l'Etat. Il n'est mentionné nulle part, ni au registre foncier. Comme la demande a été déposée assez tardivement, le 8.11.07, les travaux seront donc entrepris en 2008. Le financement et le budget prévu sont expliqués par la lecture des comptes.

Philippe de Kalbermatten, architecte, Paul Bovier, ferblantier et Nicolas Tacchini menuisier, qui ont été consultés, ont entrepris des démarches; ils ont trouvé une entreprise autrichienne spécialisée dans la couverture de bâtiments en alliage d'aluminium. Cette entreprise propose, pour des raisons de marketing et aussi comme test pour ses matériaux, de fournir le matériel gratuitement.

Le montant à charge du club pour cette rénovation est estimé à 16'300 frs. Le fond de rénovation de l'Igloo dispose de 3'800.- et 5'500.- ont été mis au budget 2007. Il faut donc prévoir un montant de l'ordre de 7'000.-, au budget 2008. Il est possible des trouver encore des sponsors.

Dans le livre des cabanes suisses, Jean-Marc a fait figurer l'itinéraire d'hiver avec comme résultat, une soixantaine de nuitées supplémentaires. Il y en a eu 97 en été, soit un total de 160 pour 2007.

Chacun peut le réserver par Internet, ce qui est peu utilisée pour l'instant. Il s'agira de faire connaître davantage cette opportunité.

Possibilité de réservation par Email avec retour de réponse et disponibilité. Jacques fera une démonstration par la suite de l'assemblée.

Afin de rendre notre cabane encore plus attractive, Jean-Yves Dayer équipe la traversée du Pleureur jusqu'à la Lulette.

Jacques remercie Philippe de Kalbermatten, architecte, Paul Bovier et Nicolas Tacchini pour leur investissement et leur disponibilité.

Jean-Marc propose de s'annoncer pour y transporter du matériel ou des vivres et pour apporter des marchandises nécessaires et nettoyer de temps en temps pour le rendre accueillant.

Jacques précise qu'il s'agit d'un itinéraire de haute montagne qui a été réaménagé au niveau de la sécurité et remercie Jean-Marc pour sa disponibilité et son engagement.

9-10 Rapport du chef OJ-AJ par Pierre Nicollier.

La situation 2007, un peu tourmentée, a été résumée par Jacques. Pierre ne désire pas revenir sur ces éléments. Il remercie Adèle pour son investissement concernant la gestion des membres.

Merci au comité qui a compris le souci vécu par les responsables.

Merci à sa famille pour les désagréments occasionnés par les responsabilités supplémentaires

Merci aux moniteurs AJ-OJ sans qui ces deux mouvements ne pourraient exister financièrement.

Il n'y a pas eu d'accidents sur 1600 journées d'activités.

2 programmes cohabitent mais se complexifient pour les plus âgés.

Certaines journées n'ont pas eu lieu pour cause de mauvais temps.

Les deux caisses sont saines et ont même dégagé un léger bénéfice du côté de l'OJ.

L'AJ vit des heures plus confortables car beaucoup plus de membres la fréquentent.

Il y a plus de filles dans ces deux groupes. Les statistiques sont en croissance. De ce fait, les groupes sont plus équilibrés et plus sains.

Si quelqu'un connaît un moyen de pouvoir profiter d'un bus de temps en temps, l'annoncer à Pierre, car les déplacements ne sont pas toujours évidents.

François propose le bus du Ski club. Pierre précise qu'il a été abondamment utilisé.

Pierre nous invite à ouvrir la page internet et avoir accès au blog des AJ et OJ. Il s'agit d'un moyen idéal pour faire circuler des informations. De temps en temps sont publiées des reportages ou photos des activités.

Le nouveau responsable est Cyrille Berthod, jeune guide de Bramois et pointure de l'escalade et de l'alpinisme. Ceux qui vont le côtoyer vont apprécier et beaucoup apprendre de lui. Il organisera une équipe de moniteurs pour assumer les tâches diverses.

Merci du Président à Pierre et à l'équipe. L'investissement en temps et en responsabilité est important. Pour le moment, la chance est toujours présente et il n'y a et jamais eu d'accident.

11. Renouveau du comité

La nomination du nouveau chef OJ, Cyrille Berthod est proposée par Jacques et approuvée par l'assemblée.

Laurent Rielle absent recevra un cadeau selon l'usage.

12. Jubilaires, admissions. démissions

Selon tableau présenté à l'écran.

Quelques décès sont à déplorer durant l'année. En mémoire de ces personnes, l'assemblée se lève et respecte un moment de silence.

Distribution des distinctions est faite aux membres présents. Les autres la recevront à domicile. Esther Schmitt reçoit la distinction pour les 25 ans de fidélité ainsi que son mari.

13. Divers

Jacques rappelle que le CAS possède un site internet et fait la démonstration de son utilisation à l'écran ainsi que l'adresse Email et les diverse rubriques et photos concernant la vie du Club.

Les liens sont possibles vers les autres groupes de la section, vers le comité central et d'autres services concernant la montagne, météo, Antenne ENA (Avalanches).

A.C. Vannotti remercie Jacques pour son travail et le bon esprit qu'il apporte au groupe et souligne qu'il cherche toujours un successeur.

La séance est levée à 20h30.

CAS Sion/PV AG/EF/ef/30.12.07